

La Société de Productions Audiovisuelles S.A. (SOPA)

en partenariat avec

L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

lancent

**UN APPEL A PROJETS POUR LA CRÉATION
ET LE DÉVELOPPEMENT DE FORMATS
AUDIOVISUELS ORIGINAUX VALORISANT
LE BÉNIN**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de sa mission de structuration et de valorisation du secteur audiovisuel et cinématographique béninois, la SOPA, société de Productions Audiovisuelles initie en partenariat avec l'Agence de Développement de Sèmè City une démarche de repérage de projets originaux en vue de constituer le catalogue éditorial de la SOPA.

La SOPA a pour objet de produire et de développer des programmes de flux, des documentaires, des œuvres de fiction, d'animation et de cinéma, ainsi que des contenus numériques et interactifs valorisant le Bénin en direct et en différé. Elle intervient pour le compte d'acteurs publics et privés, et assure notamment :

- La captation et la production de compétitions sportives et culturelles en direct ;
- La captation, la production et la postproduction de programmes et œuvres audiovisuelles de flux et PAD ;
- La production, la distribution et le développement de contenus de fiction, cinéma, documentaires et animation ;
- La production de contenus numériques et interactifs ;
- Le développement de projets en co-production dans les domaines cités ci-dessus ;
- La commercialisation, l'exploitation, la gestion des droits et l'exportation du catalogue des programmes et des contenus ;
- La prestation de services audiovisuels dans les domaines ci-dessus ;
- La fabrication et la transmission d'un signal audio et vidéo ;
- La gestion des lieux de production ;
- Les programmes de formations courtes et professionnalisantes et le renforcement de compétences ;
- La conduite de toutes actions de développement susceptibles d'obtenir, d'enrichir ou de compléter son offre de programmes, d'œuvres audiovisuelles et de services.

Dans cette dynamique, la SOPA en partenariat avec l'Agence de Développement de Sèmè City lance un Appel à projets visant à :

- Identifier des projets audiovisuels originaux, portés par des talents émergents ou confirmés ;
- Valoriser les récits, les imaginaires et les territoires du Bénin, dans une logique de rayonnement culturel et économique ;
- Définir une offre éditoriale cohérente, en vue de collaborations en développement, production et/ou coproduction ;
- Renforcer la visibilité des porteurs de projets auprès des partenaires techniques, institutionnels et diffuseurs.
- Sélectionner des projets audiovisuels originaux et structurés qui valorisent le Bénin ;

- Intégrer les projets retenus au catalogue éditorial de la SOPA ;
- Évaluer leur potentiel de collaboration avec la SOPA S.A en tant que producteur ou coproducteur ;

Nb : Cet Appel à Projets n'est pas un dispositif de subvention. Sa finalité principale est de sélectionner des projets audiovisuels pour une production ou coproduction avec la SOPA. Selon les besoins et la maturité des projets retenus, un appui financier complémentaire ou un mécanisme de co-investissement pourra être mobilisé pour renforcer leur développement et leur intégration au catalogue éditorial.

2. OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

L'objectif de cet Appel à Projets est d'identifier et de sélectionner des œuvres audiovisuelles originales et structurées mettant en valeur le Bénin, en vue de leur intégration au catalogue éditorial de la SOPA. Les projets seront évalués selon leur potentiel de partenariat de production et/ou de coproduction avec la SOPA.

3. STRUCTURATION EN CINQ (5) GUICHETS

L'appel est structuré en cinq (5) guichets, adaptés aux différents formats et aux niveaux de maturité des projets.

- **Guichet 1** : Émission TV (long format)
- **Guichet 2** : Émission TV (court format)
- **Guichet 3** : Série TV premium
- **Guichet 4** : Animation (série ou courts-métrages)
- **Guichet 5** : Révélation (court-métrages ou pilotes/prototypes de films ou de séries TV portés par de jeunes talents)

4. PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

4.1 Évaluation préliminaire

Les candidatures sont analysées pour vérifier leur éligibilité et une évaluation technique initiale est réalisée.

4.2 Sélection provisoire

Les candidatures jugées éligibles sont soumises à une évaluation plus approfondie

4.3 Sélection finale

Les jurys émettent des recommandations sur les candidatures à retenir, qui sont ensuite validées par un comité stratégique avant d'être annoncées aux lauréats.

5. PRÉSENTATION DES CINQ (5) GUICHETS

GUICHET 1 : Émission TV (long format)

- **Format** : 52 min × 24 épisodes
- **Nombre de projets** : 1
- **Description** : magazine/talk-show/Téléréalité de prime time destiné au grand public, structuré en rubriques.
Format modulable, adapté aux partenariats avec diffuseurs et sponsors, avec déclinaisons possibles en digital.
- **Collaboration avec la SOPA** : appui au développement en vue d'une co-production ou production

GUICHET 2 : Émission TV (court format)

- **Format** : 26 min × 52 épisodes
- **Nombre de projets** : 1
- **Description** : programme hebdomadaire rythmique (info-divertissement), combinant portraits, capsules thématiques et chroniques. Conçu pour une distribution multiplateforme (TV, web, mobile) et propice à l'émergence de nouveaux talents à l'antenne.
- **Collaboration avec la SOPA** : appui au développement en vue d'une co-production ou production.

GUICHET 3 : Série TV premium

- **Format** : 45-52 min × 8 à 10 épisodes
- **Nombre de projets** : 1
- **Description** : série TV premium mettant en lumière les Amazones du Dahomey, figures emblématiques du patrimoine béninois (fiction, docu-fiction ou hybride) avec haut niveau d'exigence artistique (écriture, décors, image, musique) et vocation internationale (plateformes/chaînes).
Orientation co-production et stratégie festival/ventes.
- **Collaboration avec la SOPA** : appui au développement en vue d'une co-production ou production.

GUICHET 4 : Animation (série ou courts métrage)

- **Description** : Contenu d'animation à vocation éducative pour le jeune public et la famille (ou tout public), fondé sur une narration accessible et des valeurs universelles. Diffusion TV et digital ; utilisations possibles en milieux éducatifs et culturels. Formats indicatifs : série 11' - 15' × 26 ou collection de courts 7-12' × 12.
- **Format** : à préciser lors du développement* ; 1 projet
- **Collaboration avec la SOPA** : appui au développement en vue d'une co-production ou production.
- **Collaboration avec l'ADSC** : accompagnement technique en lien avec le programme d'incubation IncubIMA Animation.

GUICHET 5 : Révélation (court-métrages ou pilotes/prototypes de films ou de séries TV portés par de jeunes talents)

Ce guichet est ouvert aux candidats n'ayant pas encore réalisé et/ou commercialisé leurs projets audiovisuels.

- **Format** : courts-métrages ou pilotes/prototypes de film ou série TV)
- **Nombre de projets** : 5
- **Description** : projets originaux portés par des jeunes talents (18-35 ans) : courts-métrages de fiction ou documentaire, pilotes/prototypes de séries (fiction, animation, documentaire ou magazine) ou preuves de concept visuelles (séquences clés, scène test, animatique) établissant l'univers, le ton et la faisabilité. Les projets doivent présenter une proposition éditoriale claire, un public cible identifié et valoriser le Bénin et/ou la sous-région, avec une première stratégie de diffusion (TV, plateformes, festivals). L'ambition est de faire émerger des récits captivants et inspirants, capables de séduire les audiences au Bénin et au-delà.
- **Collaboration avec la SOPA** : appui au développement en vue d'une co-production ou production.
- **Collaboration avec l'ADSC** : accompagnement technique en lien avec le programme d'incubation Sèmè City Film Lab avec un appui financier de 50 000 USD maximum via le programme FP2E soutenu par la Banque mondiale,

6. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

6.1 Guichets 1, 2, 3 & 4

Les porteurs de projets souhaitant candidater sur les **Guichets 1, 2, 3 & 4** doivent répondre aux critères suivants :

1. **Statut juridique** : être une entreprise ou structure légalement constituée au Bénin (ou en partenariat avec une structure béninoise pour les projets internationaux).
2. **Expérience minimale** : justifier d'au moins **3 ans d'expérience** dans la production audiovisuelle, cinématographique, ou la création de contenus numériques/animation.
3. **Portage du projet** : le projet doit être porté par un(e) producteur(trice) ou une société de production disposant de droits sur l'œuvre proposée.
4. **Originalité et pertinence** : le projet doit être une œuvre originale et inédite, valorisant les récits, imaginaires, cultures et territoires béninois.
5. **Capacité technique et organisationnelle** : démontrer une capacité avérée à mener le projet (équipe technique, artistique et de gestion).
6. **Viabilité économique** : présenter un dossier structuré, incluant une note d'intention, un synopsis/dossier artistique, ainsi qu'un plan de production et un budget prévisionnel.
7. **Respect des normes et règlements** : se conformer aux dispositions légales, réglementaires et fiscales en vigueur, ainsi qu'aux standards éthiques et environnementaux applicables.

6.2 Guichet 5

Les candidats du guichet 5 doivent répondre aux conditions suivantes :

1. **Âge** : avoir entre **18 et 35 ans** au moment du dépôt de candidature.
2. **Nationalité / résidence** : être de nationalité béninoise ou résider légalement au Bénin.
3. **Type de projet** : présenter un projet de court-métrage ou un prototype/pilote de film ou de série TV.
4. **Originalité et pertinence** : proposer une œuvre originale, mettant en avant des récits, imaginaires ou thématiques en lien avec le Bénin et/ou tournés au Bénin.
5. **Expérience** : aucune expérience professionnelle préalable dans la réalisation ou la commercialisation d'un projet audiovisuel n'est requise.
6. **Accompagnement** : être disposé à bénéficier d'un encadrement pour la création du prototype et la structuration des activités.
7. **Formalisation** : les candidats non encore enregistrés comme entreprise ou structure devront se formaliser s'ils sont retenus.
8. **Contribution financière** : accepter d'apporter une contribution personnelle ou partenariale équivalente à 10 % du montant de l'appui financier validé.

7. CRITÈRES D'ANALYSE DES PROJETS

7.1 Guichets 1, 2, 3 & 4

- **Pertinence culturelle** - Capacité du projet à valoriser le Bénin à travers des récits, des imaginaires, des thématiques ou des identités propres au pays et à l'Afrique de l'Ouest.
- **Impact socio-économique au Bénin** - Contribution attendue à la création d'emplois, à la structuration de la filière audiovisuelle, au développement de l'attractivité du pays et à la transformation sociale.
- **Potentiel narratif** - Originalité et richesse de l'histoire, cohérence des personnages, de l'univers et de l'arc narratif, ainsi que la capacité à capter et maintenir l'attention du public.
- **Potentiel commercial** - Capacité du projet à être diffusé, vendu et exporté sur différents marchés (local, régional, international), et son aptitude à séduire des partenaires ou diffuseurs.
- **Maturité du dossier** - Clarté, structuration et professionnalisme des documents fournis (synopsis, scénario, budget, calendrier de production, etc.).
- **Expérience du porteur de projet / équipe** - Antécédents professionnels, savoir-faire démontré dans le secteur audiovisuel et capacité de l'équipe à mener le projet à terme.
- **Talents associés au projet** - Présence d'artistes, de créateurs, de techniciens ou de partenaires reconnus susceptibles de renforcer la crédibilité et la portée du projet.

7.2 Guichet 5

- **Pertinence culturelle** - Capacité du projet à valoriser le Bénin à travers des récits, des imaginaires, des thématiques ou des identités propres au pays et à l'Afrique de l'Ouest.
- **Impact socio-économique au Bénin** - Contribution attendue à la création d'emplois, à la structuration de la filière audiovisuelle, au développement de l'attractivité du pays et à la transformation sociale.
- **Potentiel narratif** - Originalité et richesse de l'histoire, cohérence des personnages, de l'univers et de l'arc narratif, ainsi que la capacité à capter et maintenir l'attention du public.
- **Potentiel commercial** - Capacité du projet à être diffusé, vendu et exporté sur différents marchés (local, régional, international), et son aptitude à séduire des partenaires ou diffuseurs.
- **Maturité du dossier** - Clarté, structuration et professionnalisme des documents fournis (synopsis, scénario, budget, calendrier de production, etc.).

8. MODALITÉS DE RÉPONSE

Un formulaire de candidature en ligne est disponible sur le lien suivant :

<https://form.typeform.com/to/mruYmA1Z>

Pour le remplir vous devrez préparer :

- 8. Un pitch deck (10 slides maximum) incluant synopsis, univers visuel, personnages, public cible, etc.
 - Une note d'intention de l'auteur (1 à 2 pages)
 - Un CV ou bio de l'auteur et/ou de l'équipe créative
 - Des liens vers travaux antérieurs (si disponibles)
 - Un plan de financement et un budget prévisionnel

9. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape	Délai indicatif
Publication de l'Appel à Projets	7 novembre 2025
Clôture de l'Appel à Projets	27 novembre 2025
Analyse des propositions	7 novembre 2025 au 3 décembre 2025
Démarches de collaboration	15 décembre 2025

10. CONFIDENTIALITÉ ET NON-ENGAGEMENT

La participation à cet Appel à Projets ne constitue pas un engagement contractuel de la part de la SOPA.

Les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement dans le cadre de cette procédure.